

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 26 mars 2024
19 heures 00**



GF/CR

N° 003117

Direction du
Développement social -
Programmation 2024 du
Contrat de ville

Publié le :

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 3
M. Rémi ROLLAND,
M. Christophe CARMINATI,
Mme Céline RIGOUARD

Le 26 mars 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY, Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, M. Yannick BONNET (7ème adjoint) donne pouvoir à M. André LECOURT, M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC, M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Amélie LEBRETON, M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé(e) Secrétaire.

Vu, la délibération n°1856 en date du mardi 23 juin 2015 approuvant la version finale du Contrat de Ville 2015-2020 dont la signature a eu lieu le 16 juillet 2015 à Apt par les différents partenaires de la politique de la ville.

Vu, la délibération n°2475 en date du 17 décembre 2019 approuvant l'avenant au Contrat de Ville d'Apt par le Protocole d'engagements renforcés et réciproques pour la période 2020 / 2022, et par reconduction tacite pour l'année 2023.

Vu, les conclusions du comité de pilotage du contrat de ville d'Apt en date du 12 mars 2024.

Pour cette année de transition, l'appel à projets réalisé dans le cadre de la programmation de l'année 2024 s'est déroulé du 20 octobre au 8 décembre 2023, sur la base des thèmes inscrits au précédent contrat cadre :

- Habitat et espaces publics,
- Tranquillité publique et lutte contre la délinquance,
- Développement public et emploi,
- Jeunesse, parentalité et éducation,
- Culture et sport,
- Santé,
- Accès aux droits et lutte contre les discriminations.

Ces thèmes ont été déclinés en objectifs stratégiques précis. Les actions retenues dans le cadre de cet appel à projet ont démontré en quoi elles pouvaient répondre de façon opérationnelle à l'objectif stratégique sélectionné.

Les opérateurs ont eu l'opportunité de présenter leur action aux différents partenaires financiers, en amont du comité technique, lors d'entretiens individuels qui se sont déroulés les 6 et 9 février 2024.

Les actions présentées par les porteurs de projets et par les services de la ville d'Apt ont été étudiés par les techniciens et organismes partenaires du contrat de ville lors du comité technique du 20 février 2024.

Le comité de pilotage qui s'est réuni le 12 mars 2024 a procédé à l'évaluation finale de ces projets et a retenu 38 actions pour lesquelles la Ville d'Apt, la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL), la Direction Départementale de l'Emploi, du travail et de la Solidarité (DDETS sous égide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ANCT), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Département de Vaucluse (CD84), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le bailleur social Grand Delta Habitat et le CCAS d'Apt ont précisé leurs engagements financiers.

En vue de simplifier les procédures et de réduire le nombre de dossiers à instruire, les services de l'Etat et ceux de la commune ont convenu d'une re-répartition des crédits, à moyens et à coûts constants pour les porteurs de projets et les deux financeurs.

Dans le cadre de cette programmation, la participation de la commune d'Apt au titre des crédits spécifiques de la Politique de la Ville s'élève à 43 500 € pour les actions associatives. Une convention sera signée entre la commune d'Apt et chaque porteur de projet dans le but de préciser le cadre de mise en œuvre des actions, les engagements financiers de la commune et les engagements de l'opérateur (cf. convention type en annexe 1).

PROJET DE DÉLIBÉRATION LE CONSEIL

PREND ACTE de la programmation de l'année 2024 du contrat de ville d'Apt arrêtée par le comité de pilotage du 12 mars 2024.

Opérateur	Montants
Ensemble St Michel	2 500
MJC	4 500
Petits Débrouillards	3 500
Conseil citoyen	1 000
ANPEP	1 500
FACE Vaucluse	1 000
ITV	2 000
JS Apt	1 000
Usep Apt	3 000
Vélo Loisir Provence	2 000
Pays d'Apt basket	2 500
FCAPA	4 000
APAS	10000
Un pas de coté	4 000
CIDFF	1 000
	43 500

AUTORISE Madame Le Maire à établir, conclure et signer les conventions requises avec les porteurs de projets tel que le modèle joint à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M. Frédéric SACCO



LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY